

DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ÉCOLE **Année scolaire 2022 / 2023**

*A retourner en Mairie
ou par mail à : contact@ville-saintnicolas.fr*

- Résidant à Saint-Nicolas-lez-Arras
 Non résidant à Saint-Nicolas-lez-Arras

Nom et Prénom de l'Enfant :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Documents à fournir :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Pièce d'identité du représentant légal

Partie réservée à l'administration :

Demande reçue en Mairie le

Décision de la Ville

Le Maire,
Alain CAYET

Nom et Prénom du père :

Adresse mail :

@

Adresse complète :

N° de téléphone où l'on peut vous joindre en temps scolaire :

Profession et employeur :

N° de téléphone de l'employeur (en cas d'urgence) :

Situation Familiale :

Marié Célibataire Divorcé Séparé Veuf Vie maritale Pacsé

Nom et Prénom de la mère :

Adresse mail :

@

Adresse complète :

N° de téléphone où l'on peut vous joindre en temps scolaire :

Profession et employeur :

N° de téléphone de l'employeur (en cas d'urgence) :

Situation Familiale :

Marié Célibataire Divorcé Séparé Veuf Vie maritale Pacsé

En cas de séparation (divorce...) qui à la charge légale de l'enfant ?

Nom et Prénom :

En cas de garde alternée, précisez :

Père : semaine paire semaine impaire

Mère : semaine paire semaine impaire

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à :
Monsieur le Maire de la Ville de Saint Nicolas / 9, place Jean Jaurès, BP 9 / 62223 Saint-Nicolas-Lez-Arras
La mairie de Saint Nicolas s'engage à respecter le Règlement Européen sur la Protection des Bases de Données

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

L'inscription des enfants des familles domiciliées dans un secteur s'effectuera dans l'école la plus proche et dans la limite des places disponibles.

Groupe scolaire Desavary-Dutilleux (de la maternelle au CM2) - Rue Raoul Briquet

Groupe Scolaire Henri Grenier (de la maternelle au CM2) - Rue Henri Grenier

L'enfant était-il scolarisé précédemment ? Oui Non

Classe fréquentée précédemment :

Et établissement selon le cas :

Avez-vous d'autres enfants scolarisés ? Oui Non

Nom Prénom	Date de naissance	Établissement fréquenté

Si vous souhaitez apporter des renseignements complémentaires (situation particulière, etc), indiquez-les dans le cadre ci-dessous :

Fait à Saint Nicolas, le

Signature du ou des responsables de l'enfant. Renseignements certifiés exacts.

(En cochant cette case vous acceptez les conditions d'inscription à l'école)

Le Père

La Mère

Le Responsable Légal

AUTORISATION PARENTALE

Autorise les services de la ville à utiliser les photos ou films ou tout autre enregistrement sur lequel mon ou mes enfants (s) figurerait (ent) (utilisation pour le journal de la commune, la presse, les vidéos, les réseaux sociaux).

Signature des parents *(En cochant cette case vous certifiez l'exactitude des renseignements)*

En cas de séparation, la signature manuscrite des 2 parents est obligatoire

Père :

Mère :

DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ÉCOLE DE SAINT NICOLAS D'UN ÉLÈVE NON-RÉSIDENT

Le choix des familles sera satisfait dans la limite des places disponibles et sous réserve de la participation de la commune de résidence aux frais de scolarité.

Motifs invoqués à la scolarisation dans une école de Saint Nicolas Lez Arras :

Existe-t-il une école maternelle dans votre commune ? Oui Non

Existe-t-il une école élémentaire dans votre commune ? Oui Non

Si oui, un service de restauration est-il assuré ? Oui Non

Si oui, une garderie périscolaire est-elle assurée ? Oui Non

L'inscription de votre enfant est-elle requise pour raisons médicales ? Oui Non

Si oui, joindre au présent document un certificat médical émanant d'un médecin de santé scolaire ou d'un médecin assermenté.

Avez-vous un autre enfant déjà scolarisé dans une école à Saint-Nicolas ? Oui Non

Si oui, indiquez : Nom de l'école : _____ Classe : _____

Fait à _____, le _____

Signature des parents (*En cochant cette case vous acceptez le règlement scolaire*)

CADRE A REMPLIR PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

« Conformément à l'article 23 de la loi 83-663 modifié,

le Maire de la commune :

- Emet un avis favorable à la demande de dérogation avec participation financière Oui Non

La contribution réclamée pour l'année scolaire _____ / _____ s'élèvera à :

- Emet un avis favorable à la demande de dérogation Oui Non

Fait à _____, le _____

Signature du Maire

Faire retour en Mairie de Saint-Nicolas-lez-Arras au service des affaires scolaires.